

Le rachat de Sécheron : un test

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1969)**

Heft 121

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1028431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le rachat de Sécheron: un test

Il ne s'est pas livré à une étude d'historien sur la condition ouvrière entre 1918 et 1940. Il l'a vécue. D'autres, qui comme lui l'ont subie, ont témoigné aussi; mais c'est comme on le fait entre amis, entre camarades de partis, entre copains de service. Ils appartiennent à la génération qui glisse vers la cinquantaine. Quelques-uns me sont connus. E. B., apprenti boulanger dans une petite ville de la Broye; la vie de Cherp a presque été rose en comparaison de la sienne; E. L., manœuvre pendant la guerre dans les mines de charbon locales, réouvertes en toute hâte; R. G., aide-chauffeur travaillant au charriage des longs bois du Pays d'En-Haut à Aigle. Aujourd'hui, ils sont casés; ce n'est pas l'aisance, mais c'est vivable, aux PTT, à la Romande électricité. Bientôt sera perdue la leçon de ce passé récent.

C'est pourquoi il fallait un témoignage écrit. A aucun de ceux qui ont connu la dureté de la condition ouvrière, jusqu'au milieu du vingtième siècle dans ce doux Pays de Vaud, n'a été donné le goût d'écrire, de faire un bouquin. A Cherpillod, arraché à son milieu, oui! on lui a fait une main à plume. Chance unique: une sur dix mille, une sur cent mille peut-être. Cette chance-là ne devait pas être perdue. Il fallait témoigner. Pour dire quoi?

Le labour dans le Jorat

Pain, soupe tiède à la semoule de blé... le menu est menu. Cherp au passage retrouve ainsi le sens étymologique de certains mots. Mais ce sens est local aussi. Le menu se déguste à Lucens: mille deux cents habitants et dix bistrotis. Une industrie artisanale horlogère, celle des pierres fines. Crise. Marcel le père passe «des pierres fines au gros caillou». Onze heures par jour à la gravière. Ce prolétariat des petites villes vaudoises (à Mou-

don, chef-lieu plus bourgeois que Lucens, il s'était replié dans son quartier, le Bourg, dans de vieilles maisons donnant sur la Broye ou la Mérine, insalubres, quand bien même quelques linteaux et meneaux de fenêtres savoyards étaient classés) devait entrer dans notre histoire; on attendait que soit racontée, par quelqu'un qui ait le droit de parler, la dureté souvent hypocrite de la bourgeoisie radicale-libérale-Eglise libre et nationale du Canton.

Mais les pages les plus belles du «Chêne brûlé» sont celles où Cherpillod, reconstituant l'enfance de sa propre mère, Blanche Clot, récrit les travaux et les jours paysans.

«A six ans placée à Thierrens, je me lève, été comme hiver, à six heures; j'allume le fourneau potager pour y cuire le déjeuner de la maisonnée, patates à l'huile de colza que cultive la famille...» Il fallait bien que l'on dise une fois certaines souffrances de nos campagnes. Que de femmes, décalcifiées, épuisées par des journées interminables, la colonne vertébrale maillée, se sont épuisées, accusées de s'écouter, de dorloter de précoces rhumatismes, alors qu'elles vivaient le martyre jusqu'au bout de leurs forces.

Elles n'ont jamais eu leur porte-parole. Cherpillod recréant l'enfance de sa mère s'en est chargé, sans pathos, dans une prose accusatrice et poétique. Admirables pages!

Ici nous touchons à la raison d'être du livre. Après «Le chêne brûlé», l'image que les Vaudois auront d'eux-mêmes sera changée. Enfin retouchée la complaisance. On ne jettera pas par-dessus bord, certes, le labour dans le Jorat. Mais cette imagerie de tendres terres cachait aussi une sécheresse; elle donnait bonne conscience à bon compte. Dans ce tableau on avait oublié de mettre les ombres. Désormais elles y sont.

Passage du poète.

A. G.

des volontaires ou des groupes de volontaires se trouvent isolés, des «structures d'accueil» dans les pays en voie de développement (p. 16/17). Comme nous l'avons fait entrevoir, l'augmentation des postes disponibles n'est pas, actuellement, notre préoccupation majeure. Nous cherchons plutôt, en ce moment, à atteindre une augmentation des candidatures émanant de certains domaines professionnels. Mais pour pouvoir placer 500 volontaires chaque année — comme vous le proposez (p. 26) — il est évident qu'un effort considérable de prospection devrait être fait sur place. Mais il ne s'agit nullement d'éviter l'affectation de volontaires ou de groupes de volontaires isolés. Contrairement à ce que vous dites (page 16), des missions de ce genre, selon nos expériences, peuvent être très utiles. De ce point de vue, la création de ce que vous appelez des «structures d'accueil» ne serait donc pas nécessaire. Mais nous ne voulons point nier que celles-ci pourraient être un moyen efficace pour augmenter les possibilités d'affectation. Cependant en voulant constituer ces structures, il faut être extrêmement prudent. Car, en fait, ce sont les pays en voie de développement qui devraient, en premier lieu, les créer.»

Remarque de D.P.: Nous pensons aussi que l'idéal, c'est que les pays du Tiers-Monde organisent eux-mêmes les structures d'accueil en fonction des besoins de leur propre population. Ainsi seulement sera évitée toute teinte néo-colonialiste. Mais la mise en place de structures d'accueil, lorsque seront engagés des effectifs importants, sera indispensable. L'expérience l'a déjà démontré:

La Tunisie, pays sous-développé de niveau supérieur, est par excellence celui qui devait permettre une facile intégration des volontaires suisses dans un appareil administratif valable.

Que s'est-il passé?

Nous n'en savons que ce que le Conseil fédéral a bien voulu publier dans deux messages.

Celui du 29 mai 1964: «A mi-mars 1964, neuf volontaires sont partis pour la Tunisie... Leur mission a été soigneusement préparée.»

Celui du 27 décembre 1966: «Les expériences faites en Tunisie furent moins favorables qu'en Afrique Noire, de sorte qu'aucun nouveau volontaire n'est affecté à ce pays pour le moment.»

Effort financier

«Vous dites que «de mars 1964 à octobre 1966, on n'a pas dépensé deux millions pour les volontaires». Cela est exact, mais ces chiffres concernent les deux premières années d'existence de l'action des volontaires de la Confédération et ne peuvent de ce fait donner une idée valable pour l'ensemble de l'action, du début jusqu'à nos jours. Pour les volontaires de la Confédération, Fr. 7 300 000.— ont été dépensés ou engagés jusqu'au 31 août 1969, donc en cinq ans et demi. A cette somme s'ajoutent Fr. 4 000 000.— qui ont servi à subventionner les affectations de volontaires envoyés par des organisations privées suisses.»

Remarque de D.P.: Si l'effort financier pour le service des volontaires s'accroît, nous ne pouvons que nous en réjouir, encore qu'il ne s'agisse actuellement que d'une mini-expérience.

Quelle que soit l'extension que le service des volontaires de la Confédération pourra prendre à l'avenir, il ne remplacera pas l'institution d'un véritable service militaire différencié.

L'engagement physique des Suisses dans le Tiers-Monde demeure pour nous une nécessité politique.

La presse genevoise a beaucoup disserté sur l'émotion et la déception ressentie par certains milieux à l'annonce du contrôle de Sécheron par BBC. Mais que va-t-elle signifier?

Depuis plusieurs années, un processus d'intervention du capital suisse alémanique a été amorcé à Genève. Il révèle au moins deux choses: la fragilité des structures industrielles genevoises et la faiblesse des dimensions des entreprises dans la conjoncture actuelle. Sécheron n'est qu'un épisode dans ce processus, mais un épisode qui peut devenir exemplaire et prendre une valeur de test pour l'industrie suisse alémanique, en général, et BBC, en particulier. En effet, les difficultés de Sécheron sont tout à la fois internes et externes. Expliquons-nous!

Depuis 1963, le chiffre d'affaires global de Sécheron a certes augmenté, mais la part de l'exportation s'est régulièrement contractée, ce qui signifie que la production traditionnelle n'était plus en mesure de s'imposer à l'étranger. Le problème de la reconversion, posé trop tard, n'a pas trouvé de solution satisfaisante. Dans le même ordre d'idée, les efforts consentis, en collaboration avec les Charmilles, dans le domaine de la technique nucléaire, n'ont pas abouti. Ces échecs, conjugués certainement avec des difficultés de gestion difficiles à connaître, constituent la face interne du cas de Sécheron. La face externe comprend deux volets: l'espace géographique et l'orientation économique.

La géographie est défavorable à la grande entreprise genevoise en raison d'une infrastructure industrielle insuffisante et du coût élevé des terrains qui interdit ou freine, en tout cas, l'expansion. L'économie, d'autre part s'oriente vers le tertiaire national et international, rarifiée la main-d'œuvre industrielle qui glisse, lorsque l'occasion s'en présente, vers des activités de haute technicité pour lesquelles on devra verser des salaires qui puissent supporter la concurrence du tertiaire. C'est ici que Sécheron prend une valeur de test.

Si Sécheron ne devient qu'une simple unité de production de la grande firme suisse alémanique et conserve son programme de fabrication actuel ou légèrement modifié, cela voudra dire que BBC n'aura pas pris conscience des données spécifiques de l'espace genevois. En revanche, si Sécheron est restructuré en fonction de ces données genevoises, cette entreprise deviendra une unité de recherche, dans le domaine de l'électronique appliquée aux transports par exemple, puisque ce secteur a connu un certain succès.

Les rapports entre une industrie et la ville où elle se développe sont multiples et complexes. On ne peut les ignorer quand on désire réanimer une entreprise. BBC aurait tort de considérer seulement le problème interne de Sécheron, soit ceux qui touchent à la production et à la commercialisation.

Attendons les résultats du test!

Un rappel: la plus-value boursière

Ensemble des titres suisses, valeur en 1950: 4,9 milliards
valeur en 1960: 23,5 milliards
valeur en 1969: 46,7 milliards.

(d'après une étude du Crédit suisse).

Certes, il faut tenir compte de l'augmentation du capital social (3 milliards), de l'augmentation des titres pris en considération, 111 au lieu de 87, mais il demeure que pour les deux tiers il s'agit d'une pure et simple plus-value boursière.

L'enrichissement est bien, comme nous l'avions déjà calculé, de deux milliards par an en moyenne. Et il ne profite qu'à une toute petite minorité!